

VILLI DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID : 043-214301574-20220712-DEL_2022_0082-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 08 juillet 2022

Délibération n° 5

<u>Date de la Convocation</u> : vendredi 01 juillet 2022

L'an deux mille vingt deux, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Nombre de conseillers en exercice : 33

<u>Date de publication en ligne :</u> 13/07/2022

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Rachid ANBAR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Ont donné procuration :

Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT

Absent(e)s:

Madame Marie MARQUARDSEN, Madame Aurélie CHAMBON

<u>Secrétaire de séance</u> : Emmanuelle VIALANEIX

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Catherine MALAVAL Administration des Services Techniques - Ingénierie

Affaire suivie par : Pierre CABROL

Objet: Approbation de la candidature de la Commune du Puy-en-Velay à l'appel à projet ACTEE Seguoïa 3

Rapporteur: Brigitte BENAT

La Commune du Puy-en-Velay s'est engagée dans la transition énergétique. Le volet « bâtiments » est prioritaire dans sa stratégie Climat-Air-Énergie : des audits énergétiques doivent être menés pour mieux connaître le patrimoine bâti et prioriser les rénovations des bâtiments.

L'appel à projets (AAP) Sequoia 3 lancé par le programme ACTEE vise à accompagner les collectivités publiques dans leurs projets de rénovation de leurs bâtiments publics. Cet appel à manifestation est porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID: 043-214301574-20220712-DEL_2022_0082-DE

Ce dispositif permet de financer :

- la réalisation d'audits et l'élaboration de stratégies pluriannuelles,
- l'acquisition d'outils de mesure,
- les études de maîtrise d'œuvre.

La Commune du Puy-en-Velay souhaite répondre à cet appel à projet afin d'amplifier sa stratégie de rénovation du patrimoine tertiaire public en lien avec ses objectifs définis dans le cadre des démarches Plan Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET) et Territoire à Énergie Positive (TEPOS). La rénovation du patrimoine public est un enjeu majeur de réduction des consommations énergétiques, et un axe prioritaire pour l'atteinte des objectifs du décret tertiaire.

La Ville répondra à cet appel à projet au sein du « Groupement du Velay » composé de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, de la Communauté de Communes des Sucs et de la Commune d'Yssingeaux.

La Communauté d'agglomération sera le leader du groupement et coordonnera les actions. Le projet dispose du soutien technique d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURAEE), et du soutien à la candidature du Syndicat d'Énergies de la Haute-Loire.

Le plan de financement pour les exercices des années 2022-2023 de cette opération est le suivant :

	CA du Puy-en- Velay	CC des Sucs	Le Puy-en- Velay	Yssingeaux	
Lot 1 – Ressources humaines					
Coût global (€HT)	0 €	25 000 €	0€	0€	
Aide sollicitée ACTEE (€HT)	0€	12 500 €	0€	0€	
Lot 2 – Outils de mesure et de suivi des consommations énergétiques					TOTAL
Coût global (€HT)	42 800 €	41 500 €	29 000 €	0€	IOIAL
Aide sollicitée ACTEE (€HT)	20 000 €	20 000 €	14 500 €	0€	
Lot 3 – Etudes techniques					
Coût global (€HT)	260 000 €	149 650 €	120 750 €	170 000 €	
Aide sollicitée ACTEE (€HT)	80 000 €	78 825 €	60 375 €	70 000 €	
Lot 4 – Maîtrise d'oeuvre					
Coût global (€HT)	204 150 €	31 000 €	30 000 €	80 500 €	
Aide sollicitée ACTEE (€HT)	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	
Récapitulatif pour l	e groupement				
Montant total du projet (€HT)	506 950 €	247 150 €	179 750 €	250 500 €	1 184 350 €
Aide totale sollicitée ACTEE (€HT)	130 000 €	141 325 €	104 875 €	100 000 €	476 200 €

Le plan de financement ci-dessus détaille les investissements prévus et les subventions demandées dans le cadre de cet appel à projet. Pour la Commune du Puy-en-Velay, 104 875 € HT de subventions sont demandées. Deux annexes ci-jointes à la délibération détaillent les actions et les bâtiments concernés.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 27/06/2022

A reçu un avis favorable en Commission Environnement - Qualité de Vie du 21/06/2022

Le Conseil Municipal:

Envoyé en préfecture le 13/07/2022 Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

360

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à déposer un de 105 043-214301574-20220712-DEL_2022_0082-DE

l'appel à projet ACTEE SEQUOIA 3,

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents

nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE: UNANIMITÉ

Signé le 8 juillet 2022, Le Secrétaire de séance, VIALANEIX Emmanuelle, Conseillère municipale. Fait au Puy-en-Velay, le vendredi 08 juillet 2022